

## Championnats Départementaux Interclubs, dimanche 9 novembre 2014 à Bourg de Péage

Horaire : 7h30 pour 8h30 et 14h00 pour 15h00  
(l'horaire du matin pourra être modifié en fonction du nombre d'équipe, et de la durée de la compétition)

Engagements : Faire parvenir au District : [ffndromeardeche@free.fr](mailto:ffndromeardeche@free.fr) avant le 25 octobre 2014 le nombre d'équipes dames et messieurs.  
Les engagements se feront via extraNat avant le mercredi 5 novembre 2014 24h00.  
Vous avez jusqu'au samedi 8 novembre 2014 12h00 pour faire parvenir vos changements à l'adresse suivante : [ffndromeardeche@free.fr](mailto:ffndromeardeche@free.fr)

Catégories : Toutes Catégories  
Attention : les nageurs nés en 2004, 2005 et 2006 doivent être en possession du Pass'Compétition.  
Les nageuses et nageurs nés en 2007 et plus n'ont pas le droit de participer

Règlement : **Dispositions particulières :**

- Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.
- Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.
- En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels après le relais 10 x 50 m nage libre.
- Une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.
- Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de la série Élite, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région d'origine de la demande afin d'obtenir son intégration **à la date du 9 octobre** de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN.
- Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs internationaux « Olympique », « Mondial » et « Européen » ou de série Élite, en vigueur dans les Règlements sportifs.
- Les remplaçants auront le droit à un engagement hors concours matin ou après midi (selon le programme), sur 100 m seulement. Les courses hors concours seront séparées du programme des interclubs. Un remplaçant par équipe complète est autorisé à nager une course hors concours.
- Pour des raisons exceptionnelles, des autorisations de non respect de l'ordre des nages pourront être acceptées, selon les disponibilités du programme (sauf pour les relais). En faire la demande au début de

l'échauffement auprès du délégué du département.

Programme :

**1 ERE REUNION** - 8H00 pour 9H 30

10 x 50	NL	dames
10 x 50	NL	messieurs
100	DOS	dames
200	DOS	messieurs
100	BRASSE	dames
200	BRASSE	messieurs
100	NL	dames
400	NL	messieurs
100	PAPILLON	dames
200	PAPILLON	messieurs
100	4 NAGES	dames
200	4 NAGES	messieurs
Pause : 15'		
4 x 100	NL	dames
4 x 100	NL	messieurs

**2 EME REUNION** - 14H00 pour 15H30

4 x 200	NL	dames
4 x 200	NL	messieurs
200	DOS	dames
100	DOS	messieurs
200	BRASSE	dames
100	BRASSE	messieurs
400	NL	dames
100	NL	messieurs
200	PAP	dames
100	PAP	messieurs
200	4 NAGES	dames
100	4 NAGES	messieurs
Pause : 15'		
4 x 100	4 NAGES	dames
4 x 100	4 NAGES	messieurs

Récompenses :

1 coupe au premier départemental (dames et messieurs)

1 plaquette aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> départemental (dames et messieurs)

Les récompenses seront remises après avoir eu connaissance des résultats de la finale régionale Dauphiné Savoie.

**LICENCES FFN OBLIGATOIRES.**

Deux chronométreurs minimum par club.